

## Espace réservé à l'administration :

Reçu par		N° de demande :	
----------	--	-----------------	--

Date dépôt de la demande :

## 1. Identification du lieu des travaux

Adresse :	
# lot :	

## 2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

## 3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

## 4. Description des travaux

Emplacement :	<input type="checkbox"/> Cour arrière	<input type="checkbox"/> Cour latérale	<input type="checkbox"/> Cour avant secondaire
---------------	---------------------------------------	--	--

**Détails des travaux:**Type de fondation :  dalle de béton flottante  fondation de béton à l'abri du gel  autre : \_\_\_\_\_Superficie du bâtiment projeté: \_\_\_\_\_m<sup>2</sup>

Hauteur du bâtiment projeté: \_\_\_\_\_m

Devez-vous couper des arbres dans le cadre de la construction projetée, si oui combien?

Le projet est-il situé dans un milieu naturel tel qu'identifié au RCI* 2022-96?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Pour répondre, veuillez consulter la carte : <a href="https://cmm.qc.ca/documentation/reglements/controle-interimaire-rci-2022-96/">https://cmm.qc.ca/documentation/reglements/controle-interimaire-rci-2022-96/</a> OU consulter les cartes ci-jointes. Les zones visées sont en vert et en bleu.
Date de début des travaux :			
Date de fin des travaux :			
Valeur des travaux :	\$		

\*RCI : est un règlement de contrôle intérimaire qui vise à protéger les milieux naturels terrestre et hydrique identifiés sur les cartes 1 et 2 de ce règlement. Ce règlement est en vigueur depuis le 16 juin 2022.

## 5. Identification sur l'exécutant des travaux

Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :	
Nom du responsable :			
Téléphone :			

## 6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Copie du certificat de localisation de la propriété ou plan projet d'implantation par un arpenteur-géomètre
<input type="checkbox"/>	Plan projet d'implantation du bâtiment projeté, de l'emplacement des autres bâtiments accessoires, de l'emplacement de l'installation sanitaire et la localisation des arbres à abattre, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	<u>Plan et devis</u> * à l'échelle des élévations de la construction comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériaux</li><li>- Dimensions du garage et des portes et/ou fenêtres</li><li>- Hauteur</li></ul> <p>*Si la construction a plus de 75 m<sup>2</sup>, les plans et devis devront être réalisés par un architecte, un ingénieur ou un technologue selon leurs responsabilités professionnelles respectives</p>
<input type="checkbox"/>	Si vos travaux sont situés en tout ou en partie dans un <b>milieu naturel</b> (RCI2022-96), vous devez fournir un inventaire des composantes naturelles d'intérêt préparé par un professionnel qui détient une expertise à cet égard
<input type="checkbox"/>	Si votre projet est situé dans un milieu humide identifié à la carte 2 du RCI 2022-96, une étude de caractérisation selon les exigences du guide Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional (disponible sur le site du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans la section 'liens d'intérêt': <a href="https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuhumides.htm">https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuhumides.htm</a> )
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant

\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.

## 7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Pour procéder à l'ouverture d'une demande, vous pouvez procéder de 3 façons (dans tous les cas, votre demande doit contenir les documents indiqués à la section 6) :

- 1- Par courriel : nous transmettre le présent formulaire complété et les documents exigibles à l'adresse [service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca); un membre de notre direction vous contactera pour convenir de votre choix de paiement : (chèque, carte de crédit (terminal virtuel), comptant et par carte débit (en personne);
- 2- À nos bureaux : vous présenter avec le présent formulaire complété et les documents exigibles;
- 3- Par la poste : nous transmettre le présent formulaire complété, les documents exigibles ainsi que le paiement par chèque.

Ville de Terrebonne  
Direction de l'urbanisme durable  
790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4

Téléphone : 450-961-2001 / Courriel : [service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca)